

Jean-Pierre Sueur a défendu devant le Sénat ce mercredi la proposition de loi reconnaissant les bulletins blancs comme distincts des bulletins nuls.

Il a dit que cette proposition – qui a été adoptée – était une « nécessaire marque de respect » à l'égard des électeurs ayant choisi de voter blanc. Il a rappelé que la proposition de loi n'avait pas pour effet de faire du vote blanc un suffrage exprimé – ce qui pourrait entraîner entre autres conséquences, un nombre indéterminé de tours de scrutin.

Il a conclu en citant Pierre Mendès-France pour qui l'esprit républicain invitait à « *Choisir* » - pour reprendre le titre de l'un de ses livres.

>> [Lire le compte-rendu intégral de son intervention au Sénat](#)

.